

Biosynex

Société anonyme

22 Boulevard Sebastien Brant

67400 Illkirch Graffenstaden

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

Elie DANAN
30 avenue de la paix
67000 Strasbourg

Deloitte & Associés
Etablissement secondaire : Strasbourg
Espace Européen de l'Entreprise
5 allée d'Helsinki
67300 Schiltigheim
S.A.S. au capital de 2 188 160 €
572 028 041 RCS Nanterre
Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la
Compagnie Régionale de Versailles et du Centre

Biosynex

Société anonyme

22 Boulevard Sebastien Brant,
67400 Illkirch Graffenstaden

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

À l'assemblée générale de la société Biosynex

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Biosynex relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les fonds commerciaux ainsi que les titres de participation, dont les montants nets figurant au bilan au 31 décembre 2022 s'établissent respectivement à 37 701 K€ et 24 597 K€, ont fait l'objet de tests de perte de valeur selon les modalités décrites dans les notes 5.6.1 et 5.6.2 de l'annexe. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests ainsi que de l'élaboration des prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées et nous avons vérifié que les notes de l'annexe donnent une information appropriée.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires, à l'exception du point ci-dessous.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce appellent de notre part l'observation suivante : l'information relative au nombre de factures non réglées dont le terme est échu n'est pas communiquée dans le rapport de gestion.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote en application des articles L.233-29 et L.233-30 du code de commerce vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à

la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en

cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

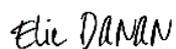
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Schiltigheim et Strasbourg, le 28 avril 2023

Les commissaires aux comptes

Elie DANAN

Deloitte & Associés



Loïc MULLER
Associé

Marc PIOTRAUT
Directeur

5 COMPTES SOCIAUX DE LA SOCIETE POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

5.1 Bilan

Présenté en Euros					
ACTIF	Exercice clos le			Exercice précédent	Variation
	31/12/2022			31/12/2021	
	(12 mois)			(12 mois)	
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement	1 693 241	1 323 908	369 333	512 604	-143 271
Recherche et développement	3 498 714	1 809 086	1 689 628	1 088 514	601 114
Concessions, brevets, droits similaires	10 307 163	808 071	9 499 091	1 272 718	8 226 373
Fonds commercial	38 084 947	383 730	37 701 217	30 380 858	7 320 359
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	5 003 911	-	5 003 911	-	5 003 911
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 144 535	1 769 772	1 374 764	1 109 156	265 608
Autres immobilisations corporelles	3 887 096	843 683	3 043 413	1 140 117	1 903 296
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes	2 359 270	-	2 359 270	1 826 792	532 478
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations	37 128 086	12 530 620	24 597 466	18 341 361	6 256 105
Créances rattachées à des participations	171 230		171 230	7 062 877	-6 891 647
Autres titres immobilisés	14 059 034		14 059 034	21 116 373	-7 057 339
Prêts					
Autres immobilisations financières	1 741 661		1 741 661	2 357 309	-615 648
TOTAL (I)	121 078 887	19 468 870	101 610 017	86 208 679	15 401 338
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements	10 120 458		10 120 458	5 893 406	4 227 052
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis	1 898 335	311 209	1 587 126	1 633 778	-46 652
Marchandises	19 826 232	4 738 646	15 087 586	10 267 681	4 819 905
Avances et acomptes versés sur commandes	3 327 812		3 327 812	1 566 664	1 761 148
Clients et comptes rattachés	17 757 683	162 643	17 595 039	23 389 711	-5 794 672
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs					
. Personnel				5 233	-5 233
. Organismes sociaux	22 632		22 632	27 063	-4 431
. Etat, impôts sur les bénéfices	6 138 553		6 138 553		6 138 553
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	508 226		508 226	1 057 479	-549 253
. Autres	9 355 056		9 355 056	3 482 351	5 872 705
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement	6 245 491	3 554 511	2 690 980		2 690 980
Disponibilités	37 846 053		37 846 053	65 044 054	-27 198 001
Instruments financiers à terme et jetons détenus	8 000 000		8 000 000		8 000 000
Charges constatées d'avance	1 134 398		1 134 398	989 126	145 272
TOTAL (II)	122 180 929	8 767 009	113 413 920	113 356 546	57 373
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)	364 884		364 884	219 990	144 894
TOTAL ACTIF (0 à V)	243 624 700	28 235 879	215 388 821	199 785 215	15 603 605

5.2 Bilan (suite)

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le		Variation
	31/12/2022 (12 mois)	31/12/2021 (12 mois)	
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé :)	1 025 258	1 113 534	-88 276
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	25 595 978	47 273 820	-21 677 842
Ecarts de réévaluation			
Réserve légale	111 353	91 540	19 813
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	1 582 230	1 585 460	-3 230
Report à nouveau	61 308 518	26 826 846	34 481 672
Résultat de l'exercice	30 841 051	54 942 045	-18 200 994
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	120 464 388	131 833 245	-5 468 857
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées	448 575	585 000	-136 425
TOTAL (II)	448 575	585 000	-136 425
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques	5 857 955	1 608 066	4 249 889
Provisions pour charges			
TOTAL (III)	5 857 955	1 608 066	4 249 889
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts	44 717 902	31 801 980	12 915 922
. Découverts, concours bancaires	14 545	17 710	-3 165
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés	22 128 986		22 128 986
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 398 710	12 182 474	-1 783 764
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	1 953 960	3 244 977	-1 291 017
. Organismes sociaux	1 243 146	1 381 457	-138 311
. Etat, impôts sur les bénéfices		7 241 993	-7 241 993
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	907 635	1 190 950	-283 315
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	237 485	753 774	-516 289
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 171 948	0	1 171 948
Autres dettes	5 442 018	7 036 711	-1 594 693
Instruments financiers à terme			
Produits constatés d'avance	121 337	673 049	-551 712
TOTAL (IV)	88 337 672	65 525 076	22 812 596
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)	280 231	233 830	46 401
TOTAL PASSIF (I à V)	215 388 821	199 785 217	21 503 604

5.3 Compte de résultat

Présenté en Euros						
	Exercice courant		Exercice précédent		Variation	
	31/12/2022		31/12/2021		absolue	%
	(12 mois)		(12 mois)			
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises	92 214 167	7 143 830	99 357 997	174 656 371	-75 298 374	-43,11
Production vendue biens	26 192 850	3 662 403	29 855 252	44 064 167	-14 208 915	-32,25
Production vendue services	427 281	8 959 476	9 386 757	18 580 219	-9 193 462	-49,48
Chiffres d'affaires Nets	118 834 298	19 765 709	138 600 006	237 300 756	-98 700 750	-41,59
Production stockée			41 531	-74 821	116 352	155,51
Production immobilisée			672 395	525 069	147 326	28,06
Subventions d'exploitation			281 827	435 825	-153 998	-35,33
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			3 998 452	1 186 021	2 812 431	237,13
Autres produits			1 133 623	1 040 240	93 383	8,98
Total des produits d'exploitation (I)			144 727 834	240 413 089	-95 685 255	-39,8
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			66 540 662	113 098 204	-46 557 542	-41,17
Variation de stock (marchandises)			-6 550 895	903 210	-7 454 105	-825,29
Achats de matières premières et autres approvisionnements			12 442 727	10 959 936	1 482 791	13,53
Variation de stock (matières premières et autres approv.)			-4 366 025	-1 936 934	-2 429 091	125,41
Autres achats et charges externes			26 628 306	25 815 897	812 409	3,15
Impôts, taxes et versements assimilés			1 140 158	1 662 492	-522 334	-31,42
Salaires et traitements			12 014 900	9 673 437	2 341 463	24,21
Charges sociales			4 972 929	4 542 700	430 229	9,47
Dotations aux amortissements sur immobilisations			2 091 458	1 246 188	845 270	67,83
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant			3 829 575	3 315 918	513 657	15,49
Dotations aux provisions pour risques et charges						
Autres charges			929 845	494 953	434 892	87,87
Total des charges d'exploitation (II)			119 673 640	169 776 002	-50 102 362	-29,51
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			25 054 194	70 637 088	-45 582 894	-64,53
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers de participations			25 100 402	7 613 944	17 486 458	229,66
Produits des autres valeurs mobilières et créances						
Autres intérêts et produits assimilés			1 175 604	333 307	842 297	252,71
Reprises sur provisions et transferts de charges			2 470 380	21 107	2 449 273	N/S
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement			109 655		109 655	N/S
Total des produits financiers (V)			28 856 041	7 968 358	20 887 683	262,13
Dotations financières aux amortissements et provisions			13 019 395	2 337 063	4 782 332	204,63
Intérêts et charges assimilées			706 070	357 730	348 340	97,38
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement						
Total des charges financières (VI)			13 725 465	2 694 793	5 130 672	190,39
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			15 130 576	5 273 565	15 757 011	298,79
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			40 184 770	75 910 653	-29 825 883	-39,29

Compte de Résultat (suite)

Présenté en Euros				
	Exercice clos le 31/12/2022 <small>(12 mois)</small>	Exercice précédent 31/12/2021 <small>(12 mois)</small>	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	164 884	103 320	61 564	59,59
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 403 000	346 559	1 056 441	304,84
Reprises sur provisions et transferts de charges	110 000	166 000	-56 000	-33,73
Total des produits exceptionnels (VII)	1 677 884	615 879	1 062 005	172,44
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	196 937	213 450	-16 513	-7,74
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 473	158 630	-157 157	-99,07
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	5 545 000	1 317 845	4 227 155	320,76
Total des charges exceptionnelles (VIII)	5 743 411	1 689 925	4 053 486	239,86
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-4 065 526	-1 074 046	-2 991 480	278,52
Participation des salariés (IX)	782 817	2 106 305	-1 323 488	-62,83
Impôts sur les bénéfices (X)	4 495 375	17 788 257	-13 292 882	-74,73
Total des Produits (I+III+V+VII)	175 261 760	248 997 326	-73 735 566	-29,61
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	144 420 708	194 055 281	-55 534 573	-28,62
RESULTAT NET	30 841 051	54 942 045	-18 200 994	-33,13
Dont Crédit-bail mobilier	704 735	686 640	18 095	2,64
Dont Crédit-bail immobilier				

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31 décembre 2022 a une durée de 12 mois (idem pour l'exercice précédent clos le 31 décembre 2021).

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 215 388 821 €.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 30 841 051 €.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 19 avril 2023 par les dirigeants.

La société BIOSYNEX est depuis le 21 mars 2011 une société cotée sur un système multilatéral de négociation, EURONEXT GROWTH- Paris.

5.4 Faits caractéristiques de l'exercice

En 2022, BIOSYNEX a réalisé un chiffre d'affaires de 138,6 M€ en très forte baisse par rapport à l'exercice précédent (237,3 M€). L'activité avait bénéficié en 2021 de la contribution significative des ventes de produits de prévention et de dépistage liées à la pandémie de la Covid-19 pour environ 89%.

BIOSYNEX a lancé sur le dernier trimestre 2022 une nouvelle gamme de bouillottes. Suite à des remontées d'incidents et de risques d'incendie ou brûlures par des utilisateurs, la société a procédé à un rappel de produits puis un retrait de

commercialisation sur le premier trimestre 2023. Cet évènement impacte les comptes de l'exercice 2022 à hauteur de 5,5 M€.

La société a également constaté une dépréciation sur les titres de la société AVALUN d'un montant de 9,1 M€ faisant suite à un test d'impairment réalisé en fin d'année.

Acquisitions et prises de participations :

Suite à l'acquisition de titres sur le marché et à la participation à l'augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription réalisée en novembre 2021 BIOSYNEX détenait 25,07% du capital de la société THERADIAG au 30 juin 2022 pour un montant global de 4 880 684 €. Suite au dépôt d'une OPA volontaire sur les actions de la société, une quote-part de participation supplémentaire de 22,24% a été acquise le 30 septembre 2022 pour un montant de 6 710 170 €, portant ainsi le pourcentage de détention à 47,31%. Au 31 décembre 2022, la valeur totale des titres détenus s'élève ainsi à 11 590 854 €.

BIOSYNEX a pris une participation de 23,24% dans la société PRIMADIAG le 30 mars 2022 pour un montant de 1 468 100 €. PRIMADIAG est spécialiste dans le développement et la production de robots appliqués à l'automatisation des solutions diagnostiques par PCR. Cette prise de participation permet d'associer les expertises des deux sociétés pour promouvoir le robot de PRIMADIAG combinés aux kits AMPLIQUICK développés par BIOSYNEX.

BIOSYNEX a acquis 75% des titres de la société BHR Pharmaceuticals le 19 mai 2022 pour un montant de 1 650 000 £, soit 1 969 444 €. Cette prise de participation permet à BIOSYNEX d'accélérer la pénétration du marché britannique grâce à de multiples effets de synergie.

BIOSYNEX PHARMA BENELUX a été créée le 15 juin 2022 pour un capital de 3 500 000 €. Cette filiale assure la commercialisation du catalogue OTC du Groupe en Belgique, aux Pays-Bas et au Luxembourg.

BIGIX PHARMA, société de droit italien, a été acquise à 100% le 6 octobre 2022 pour un montant de 2 099 500 €. BIGIX PHARMA distribue différentes gammes de produits dans le segment du matériel médical et possède un portefeuille clients de plus de 5.000 pharmacies, démarchées par sa force de vente, composée de plus de 40 agents commerciaux indépendants. Cette acquisition permettra de pénétrer le marché italien de la Pharmacie qui représente plus de 20 000 points de ventes. BIGIX PHARMA est devenue BIOSYNEX PHARMA ITALIA en mars 2023.

DOC2U, société basée à Toulouse, a été acquise à 100% le 7 octobre 2022 pour un montant de 1 700 000 €. Cette société commercialise un dispositif médical connecté destiné à simplifier la consultation médicale à distance. La solution développée par la société intègre dans un même dispositif toute une série d'outils nécessaires à relever les paramètres physiologiques du patient (tensiomètre, cardio-fréquence-mètre, oxymètre et thermomètre). Cette acquisition permettra à BIOSYNEX de se positionner sur un nouveau marché, tout en bénéficiant des compétences de la société pour améliorer le développement de certains de ses produits tels que le thermomètre et le tensiomètre.

BIOSYNEX a acquis 75% de la société danoise MEDKONCEPT le 21 décembre 2022 pour un montant de 5 288 860 DKK soit 711 176 €. La société MEDKONCEPT est devenue BIOSYNEX NORDIC en janvier 2023.

BIOSYNEX avait souscrit des obligations convertibles en actions de la société PROCISEDX en mars et novembre 2021 pour un montant total de 8 M\$, soit un montant de 6,9 M€, arrivant à maturité en mars 2023. Les actionnaires de PROCISEDX détenant des obligations convertibles ont signé le 14 octobre 2022 un accord pour la conversion anticipée en actions à effet immédiat de toutes les obligations convertibles existantes. Le pourcentage de détention de BIOSYNEX dans la société PROCISEDX est passé de 37,17 % à 42,70 % à l'issue de cette opération.

Contrats conclus avec les filiales

Avec THERADIAG :

Un premier contrat de distribution en date du 10 janvier 2022 d'une durée de deux ans a été conclu entre THERADIAG et BIOSYNEX sur le test PCR AMPLIQUICK SARS-CoV-2 de BIOSYNEX dont la promotion en milieu hospitalier a été confiée à THERADIAG qui bénéficie d'une empreinte forte en milieu hospitalier et en particulier dans la grande majorité des Centres Hospitalo-Universitaires.

Un second contrat de distribution a été conclu entre les deux sociétés en date du 17 février 2022 pour les produits Pathfast pour une période allant jusqu'au 1er juin 2024. THERADIAG a accordé à BIOSYNEX les droits de distribution exclusifs de ces produits auprès d'acteurs publics et de certaines sociétés privées situés en France.

Avec PROCISEDX :

BIOSYNEX a signé le 20 octobre 2022 un contrat de licence et de commercialisation avec PROCISEDX Inc. dans le cadre duquel la production des tests de suivi des patients atteints de maladies chroniques de l'intestin (MICI) de PROCISEDX sera transférée en France.

Les produits fabriqués par BIOSYNEX pourront être commercialisés en Europe, au Moyen-Orient et dans d'autres marchés internationaux. BIOSYNEX aura également la possibilité de développer et produire de nouveaux tests de biologie délocalisée (Point of Care) ciblant d'autres applications de soins primaires et de médecine d'urgence sur la plateforme de de PROCISEDX.

Acquisition de marques

BIOSYNEX a acquis en date du 13 avril 2022 la marque Para'kito, ses actifs et sa propriété intellectuelle (brevets et marques). Para'kito est le leader européen dans la prévention et le soin des piqûres de moustiques avec des formulations 100% naturelles.

Par cette opération, BIOSYNEX renforce le segment Prévention de son offre de Santé familiale en proposant la gamme Para'kito auprès de ses 15 000 pharmacies clientes en France et aussi auprès des pharmacies en Europe via ses filiales en Belgique, au Luxembourg et en Suisse. BIOSYNEX exploite la marque et ses brevets pour l'Europe, l'Afrique et l'Amérique du Sud.

5.5 Événements postérieurs à la clôture

Augmentation de capital

Il n'y a pas eu d'augmentation de capital postérieure à la clôture, ni d'exercice de BSAR, étant donné que le programme est désormais terminé.

Prises de participation et de contrôle

- *Theradiag SA*

Le 16 janvier 2023, BIOSYNEX a annoncé (i) le succès de l'offre publique d'achat initiée par cette dernière visant les actions de la société Theradiag avec 2 826 997 actions THERADIAG apportées à l'offre et une détention par BIOSYNEX à l'issue de la période d'offre initiale de 9 032 820 actions représentant autant de droits de vote, soit 68,86% du capital de THERADIAG et au moins 68,56% des droits de vote de THERADIAG¹⁷ et (ii) la réouverture de l'offre.

Le 1^{er} février 2023, BIOSYNEX a annoncé les résultats définitifs de l'offre publique d'achat initiée sur les actions de la société THERADIAG. 223 348 actions THERADIAG ont été apportées à l'offre réouverte. A l'issue de l'offre réouverte, BIOSYNEX détient 9 382 354 actions représentant autant de droits de vote, soit 71,52% du capital et au moins 71,22% des droits de vote¹⁸.

- *Chembio Diagnostics Inc*

Le 31 janvier 2023, BIOSYNEX et CHEMBIO DIAGNOSTICS (« CHEMBIO ») ont annoncé avoir conclu un accord de fusion définitif selon lequel BIOSYNEX, par l'intermédiaire d'une filiale, acquerra CHEMBIO pour 0,45 \$ par action, ce qui représente une prime de 27% par rapport au cours de clôture de l'action CHEMBIO le 30 janvier 2023, dans le cadre d'une transaction entièrement en numéraire évaluée à 17,2 millions de dollars¹⁹.

Le 15 mars 2023, BIOSYNEX a annoncé avoir prolongé la période d'offre publique d'achat sur les titres de CHEMBIO jusqu'au 28 mars 2023²⁰.

¹⁷ Sur la base d'un capital composé de 13 118 227 actions représentant au plus 13 174 282 droits de vote. Se référer au communiqué de presse en date du 16 janvier 2023 disponible sur le site internet de la Société.

¹⁸ Sur la base d'un capital composé de 13 118 227 actions représentant au plus 13 174 282 droits de vote. Se référer au communiqué de presse en date du 1^{er} février 2023 disponible sur le site internet de la Société.

¹⁹ Se référer au communiqué de presse en date du 31 janvier 2023 disponible sur le site internet de la Société.

²⁰ Se référer au communiqué de presse en date du 15 mars 2023 disponible sur le site internet de la Société.

Le 29 mars 2023, BIOSYNEX a annoncé avoir prolongé la période d'offre publique d'achat sur les titres de CHEMBIO jusqu'au 12 avril 2023 ²¹.

Le 13 avril 2023, BIOSYNEX a annoncé avoir prolongé la période d'offre publique d'achat sur les titres de CHEMBIO jusqu'au 26 avril 2023 ²².

- **Laboratorios Rhogen**

BIOSYNEX a signé le 23 mars 2023 un contrat d'acquisition portant sur 80% des titres de la société espagnole LABORATORIOS RHOGEN. L'acquisition sera définitive à la suite de la signature de l'acte notarié devant intervenir d'ici la fin du mois de mai 2023. A cette occasion, la société sera renommée BIOSYNEX IBERICA. LABORATORIOS RHOGEN a été le distributeur exclusif sur la péninsule ibérique de tests de diagnostic rapide liés à la Covid-19.

Rachat d'actions

Le conseil d'administration a mis en œuvre le 07 février 2023 un programme de rachat d'actions conformément à la délégation autorisée par la seizième résolution de l'assemblée générale mixte du 9 mai 2022.

En date du présent rapport la société a racheté 106.966 titres pour un montant de 1.207.386 €.

Rappel de bouillottes

Courant octobre 2022, BIOSYNEX a lancé une nouvelle gamme de bouillottes micro-ondables. Des réclamations clients remontées auprès de BIOSYNEX ont fait état de risques d'incendies et brûlures à la suite de l'utilisation des bouillottes, ce qui a conduit BIOSYNEX à volontairement lancer un rappel du lot de bouillottes concernées le 15 février 2023 (publié sur le site www.rappel.conso.gouv.fr). En date du 9 mars 2023, BIOSYNEX a annoncé l'arrêt de la commercialisation de ces bouillottes à la suite d'un arrêté préfectoral daté du même jour.

Les incidences de cet événement, estimées à 5.480 K€ (risque sur le chiffre d'affaires, destruction des stocks, etc...), ont été constatées dans le résultat exceptionnel de l'exercice 2022.

5.6 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels au 31 décembre 2022 sont établis en conformité avec les dispositions du Code de Commerce (articles L123-12 à L123-28-2) et avec le règlement ANC N°2015-06 modifiant le règlement ANC N° 2014-3 relatif au Plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices, et
- conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont décrites ci-après.

²¹ Se référer au communiqué de presse en date du 29 mars 2023 disponible sur le site internet de la Société.

²² Se référer au communiqué de presse en date du 13 avril 2023 disponible sur le site internet de la Société.

5.6.1 Immobilisations incorporelles et corporelles

Les **frais d'établissement** comprennent les frais d'augmentation de capital, ils sont amortis sur une durée de 5 années.

Les **frais de développement** sont immobilisés lorsque les conditions suivantes sont remplies simultanément

- Les projets sont nettement individualisés
- Leur coût peut-être distinctement établi
- Les projets présentent à la date d'établissement des comptes de sérieuses chances de réussite technique et de rentabilité commerciale.

La nature des dépenses activées concernant les frais de recherche et développement est : matière, moyens humains et sous-traitance.

Les **frais d'acquisition des titres de participation** font l'objet d'un amortissement dérogatoire sur 5 années le cas échéant.

Les **immobilisations corporelles** sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

Les méthodes retenues ont été les suivantes :

Immobilisations par catégories comptables	Durée
Immobilisations incorporelles	
Frais augmentation de capital	5 ans
Frais d'acquisition de titres	5 ans
Droit d'entrée	Durée de protection
Frais de recherche	de 01 à 02 ans
Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	Durée de protection
Immobilisations corporelles	
Agencements, aménagements des terrains	de 06 à 10 ans
Constructions	de 10 à 20 ans
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

Les **fonds de commerce** ne sont pas amortis. Depuis le 1er janvier 2016, ils font l'objet de tests de dépréciation chaque année. Lorsque leur valeur d'utilité s'avère inférieure à sa valeur nette comptable, une dépréciation est constatée. Le poste comprend les malis techniques de fusions qui représentent l'écart négatif entre l'actif reçu et la valeur comptable de la participation pour la part reclassée en fonds commercial.

L'entité BIOSYNEX France se décompose en 2 unités génératrices de trésorerie (UGT) : la « PHARMA » et le « DIAG » au niveau desquelles sont réalisées les tests d'impairment (dépréciation d'actifs), les fonds de commerce pouvant être rattachés à l'une ou l'autre de ces 2 UGTs.

La mention PHARMA comme « Pharmacie », anciennement dénommée « OTC » (Over-The-Counter), concerne les produits dits d'automédication, c'est-à-dire que l'on peut se les procurer sans ordonnance, parfois même en libre-service. La mention DIAG comme « Diagnostic », anciennement dénommée « PRO » (professionnel) concerne les produits destinés aux professionnels de la santé.

FONDS DE COMMERCE / MALIS	Date d'acquisition	PHARMA	DIAG
CLIENTELE BSD			752 000
FONDS DECTRA 2014 ET AVANT		705 029	
MALI TUP HECOMED	01/11/2015	232 035	
MALI FUSION ALL DIAG	31/12/2015		8 234 263
MALI FUSION MAGNIEN	30/06/2016	1 173 943	
FONDS DUMOYZE + FRAIS	01/07/2016		3 402 110
RACHAT CARTES ET FONDS	31/12/2016	168 911	
MALI FUSION DECTRA	31/12/2016	8 275 636	
MALI FUSION SR2B + FRAIS	10/08/2017	-	173 901
RACHAT CARTES	31/12/2018	25 672	
FONDS VISIOMED + FRAIS	31/12/2019	4 566 570	
RACHAT CARTES	31/12/2019	261 250	
RACHAT CARTES	31/12/2020	144 957	
FONDS ENALEES + FRAIS	29/12/2021		2 620 310
RACHAT CARTES	31/12/2021	28 000	
FRAIS ACQUISITIONS ACTIONS PRIMADIAG	30/03/2022		1 468
PARAKITO - FONDS DE COMMERCE + FRAIS	13/04/2022	4 083 529	
ENALEES EARN OUT	01/07/2022		50 000
ENALEES EARN OUT	12/08/2022		50 000
PARKITO EARN OUT	31/12/2022	3 000 000	
ENALEES EARN OUT	31/12/2022		100 000
RACHAT CARTES	31/12/2022	35 362	
		22 700 895	15 384 052
		TOTAL BRUT PHARMA + DIAG	38 084 947
		DEPRECIATION	383 730
		TOTAL NET PHARMA + DIAG	37 701 217

Pour la mise en œuvre de ces tests annuels, les fonds de commerce sont ainsi affectés soit à l'UGT PHARMA, soit à l'UGT DIAG. La valeur d'utilité de l'unité génératrice de trésorerie est déterminée sur la base des flux futurs actualisés.

Lorsque la valeur d'utilité se révèle inférieure à la valeur nette comptable des actifs de l'unité génératrice de trésorerie, ces actifs sont dépréciés, afin de ramener la valeur de l'unité génératrice de trésorerie à sa valeur recouvrable.

Au 31 décembre 2022 la valeur nette comptable des 2 unités génératrices de trésorerie s'élève à 100,1 M€ et se décompose de la manière suivante :

- PHARMA : 59,9 M€
- DIAG : 40,2 M€

Les principales hypothèses sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 11,1%
- Taux de croissance à l'infini : 1,4%

Sur la base de ces tests, aucune provision n'a été enregistrée au 31 décembre 2022.

Les analyses de sensibilités sur les principaux paramètres retenus dans le cadre du test (taux d'actualisation, taux de croissance à l'infini) font également ressortir des valeurs recouvrables supérieures à la valeur comptable (sauf pour l'UGT PHARMA, en utilisant un taux d'actualisation de 11,6%).

5.6.2 Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence. Les bases des tests de dépréciations des titres de participation sont identiques à celles utilisées pour l'évaluation des écarts d'acquisition en consolidation.

5.6.3 Stocks

Les stocks sont évalués à leur coût d'acquisition ou de production selon la méthode suivante :

Méthode dite du coût moyen unitaire pondéré "CMUP" qui est égal au rapport entre les coûts d'acquisition ou de production et les quantités acquises ou produites (art. 321-22. al.2 PCG).

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes de production ainsi que de la main d'œuvre de production.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

Les stocks sont dépréciés à 0%, 50%, 75% ou 100% en fonction de leur durée de rotation.

Les stocks approchant la date de d'expiration sont dépréciés à 0%, 50%, 70% ou 100% selon le nombre de jours restants par rapport à la durée de vie moyenne.

5.6.4 Créances

Les créances sont évaluées pour leur valeur nominale.

Une dépréciation des créances douteuses est enregistrée lorsqu'il devient probable que la créance ne sera pas encaissée et qu'il est possible d'estimer raisonnablement le montant de la perte.

Les dépréciations sont estimées en tenant compte de l'historique des pertes sur créances, de l'analyse de l'antériorité et d'une estimation détaillée des risques.

Lorsque la créance est cédée à un établissement bancaire dans le cadre d'un contrat d'affacturage, celle-ci est décomptabilisée pour refléter la nature juridique de la cession.

5.6.5 Opérations libellées en monnaies étrangères

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Les créances et dettes en monnaies étrangères existant à la clôture de l'exercice sont converties au cours en vigueur à cette date. La différence de conversion est inscrite au bilan aux postes « écarts de conversion ».

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité ou partiellement suivant les modalités suivantes : Les comptes de trésorerie en monnaies étrangères existant à la clôture de l'exercice sont convertis au cours en vigueur à cette date. Les gains ou pertes de change résultant de cette conversion sont enregistrés en résultat.

Depuis le 1^{er} janvier 2017, le classement des écarts de change sur dettes et créances commerciales est en résultat d'exploitation et non plus en financier, et ceci suivant le PCG selon règlement ANC n°2015-05 applicable.

5.6.6 Provisions

Des provisions sont constituées pour faire face aux sorties probables de ressources au profit de tiers sans contrepartie pour la société.

Ces provisions sont constituées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêté des comptes.

Elles comprennent notamment les indemnités estimées par l'entreprise et ses conseils, au titre des litiges, contentieux et actions de réclamation par des tiers.

5.6.7 Indemnités de départ à la retraite

Ces indemnités ne font pas l'objet d'une comptabilisation mais d'une mention en engagements hors bilan.

Au 31 décembre 2022, BIOSYNEX a calculé les indemnités de départ en retraite qui devront être versées à l'avenir aux salariés, en application de la recommandation ANC n° 2013-02.

Cet engagement représente un montant de 204 889 € partiellement couvert par un fonds déposé auprès du CIC de 25.299 € sous forme d'assurance externalisée.

Les hypothèses retenues pour le calcul des engagements de retraite sont les suivantes :

- Indemnité calculée en fonction de la convention collective nationale Pharmacie, Parapharmacie, Produits vétérinaires : fabrication et commerce
- Conditions : départ volontaire
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Droits accumulés avec projection salariale : progression de 2%
- Taux de charges sociales : 42%
- Rotation : 7% jusqu'à 49 ans, 0% à partir de 50 ans
- Table de mortalité : TF 00-02
- Taux d'actualisation retenu : 3,65%

5.6.8 Notion de résultat courant et exceptionnel

Les éléments des activités ordinaires même exceptionnels par leur fréquence ou leur montant sont repris dans le résultat courant.

Seuls les éléments ne se rapportant pas aux activités ordinaires de l'entreprise sont comptabilisés dans le résultat exceptionnel.

Un détail des charges et produits exceptionnels est donné en note de bas de tableau.

5.6.9 Changement de méthode d'évaluation et de présentation

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

5.7 Autres informations

5.7.1 Honoraires des Commissaires aux comptes

En application du décret n°2008-1487 du 30 Décembre 2008, le montant total des honoraires des Commissaires aux comptes facturés au titre du contrôle légal des comptes, figurant au compte de résultat s'élève à 120.898€

Honoraires des Commissaires aux Comptes :

Description	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	120 898 €
- Honoraires facturés au titre des attestations et autres rapports	
TOTAL	120 898 €

5.7.2 Immobilisations

	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement	3 769 111		1 422 844
Autres immobilisations incorporelles	32 539 159		23 121 450
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels	2 612 695		635 471
Autres installations, agencements, aménagements	1 039 026		1 475 013
Matériel de transport	24 413		
Matériel de bureau, informatique, mobilier	592 759		775 285
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes	1 826 792		2 243 780
TOTAL	42 403 955	-	29 673 843
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations	28 834 858		19 993 390
Autres titres immobilisés	23 366 758		10 774 278
Prêts et autres immobilisations financières	2 357 309		7 916
TOTAL	54 558 925	-	30 775 584
TOTAL GENERAL	96 962 880	-	60 449 427

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Rév. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement			5 191 955	
Autres immobilisations incorporelles		2 264 588	53 396 021	
Terrains			-	
Constructions sur sol propre			-	
Constructions sur sol d'autrui			-	
Installations générales, agencements, constructions			-	
Installations techniques, matériel et outillages industriels		103 631	3 144 535	
Autres installations, agencements, aménagements		7 313	2 506 726	
Matériel de transport		176	24 237	
Matériel de bureau, informatique, mobilier		11 911	1 356 133	
Emballages récupérables et divers			-	
Immobilisations corporelles en cours			-	
Avances et acomptes		1 711 301	2 359 271	
TOTAL	-	4 098 920	67 978 878	-
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations		11 528 932	37 299 316	
Autres titres immobilisés		20 082 003	14 059 033	
Prêts et autres immobilisations financières		623 565	1 741 660	
TOTAL	-	32 234 500	53 100 009	-
TOTAL GENERAL	-	36 333 420	121 078 887	-

5.7.3 Amortissements

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Éléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche et développement	2 167 994	965 000	-	3 132 994
Autres immobilisations incorporelles	501 854	369 583	63 365	808 072
Terrains				-
Constructions sur sol propre				-
Constructions sur sol d'autrui				-
Installations générales, agencements, constructions				-
Installations techniques, matériel et outillages industriels	1 503 539	369 864	103 631	1 769 772
Autres installations, agencements, aménagements	297 112	165 991	-	463 103
Matériel de transport	24 413	-	176	24 237
Matériel de bureau, informatique, mobilier	194 556	221 021	59 234	356 343
Emballages récupérables et divers				-
TOTAL	4 689 468	2 091 459	226 406	6 554 521

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exceptionnel	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche et développement	965 000				
Autres immobilisations incorporelles	369 583				
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements, constructions					
Installations techniques, matériel et outillages industriels	369 864				
Autres installations, agencements, aménagements	165 991				
Matériel de transport					
Matériel de bureau, informatique, mobilier	221 021				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	2 091 459	-	-	-	-

5.7.4 Provisions

PROVISIONS	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements				
Pour investissement				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92				
Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92				
Pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées	-	-	-	-
Pour litiges				
Pour garanties données clients				
Pour pertes sur marchés à terme				
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change	219 995	364 884	219 995	364 884
Pour pensions et obligations				
Pour impôts				
Pour renouvellement immobilisations				
Pour grosses réparations				
Pour charges sur congés payés				
Autres provisions (1)	1 388 071	4 215 000	110 000	5 493 071
TOTAL Provisions	1 608 066	4 579 884	329 995	5 857 955
Sur immobilisations incorporelles	383 730			383 730
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation (2)	3 430 620	9 100 000	-	12 530 620
Sur autres immobilisations financières (3)	2 250 385	-	2 250 385	-
Sur stocks et en-cours	3 153 398	5 049 855	3 153 398	5 049 855
Sur comptes clients	469 572	109 720	416 649	162 643
Autres dépréciations (4)		3 554 511		3 554 511
TOTAL Dépréciations	9 687 705	17 814 086	5 820 432	21 681 359
TOTAL GENERAL	11 295 771	22 393 970	6 150 427	27 539 314
Dont dotations et reprises :				
- d'exploitation		3 829 575	3 570 047	
- financières		13 019 395	2 470 380	
- exceptionnelles		5 545 000	110 000	

(1) La dotation de l'exercice correspond à la provision pour risques et charges liée au rappel de produits

(2) L'augmentation de la provision sur les titres de participation correspond à la dotation sur les actions AVALUN

(3) La diminution sur autres immobilisations financières correspond à la reprise sur les actions propres

(4) L'augmentation des autres dépréciations correspond à la dotation sur les actions NOVACYT

5.7.5 Etat des créances

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations	171 230		171 230
Prêts			
Autres immobilisations financières	1 741 661		1 741 661
Clients douteux ou litigieux	208 005	208 005	
Autres créances clients	17 549 678	17 549 678	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux	22 632	22 632	
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfiques	6 138 553	6 138 553	
- T.V.A.	508 226	508 226	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés	70 000	70 000	
- Divers	349 677	349 677	
Groupe et associés	7 429 533	7 429 533	
Débiteurs divers	1 505 846	1 505 846	
Charges constatées d'avance	1 134 398	1 134 398	
TOTAL GENERAL	36 829 439	34 916 548	1 912 891
Montants des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

5.7.6 Etat des Dettes

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an - 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				-
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits (1) :				-
- à 1 an maximum	14 545	14 545		
- plus d'un an	44 717 902	4 460 497	26 428 055	13 829 350
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	10 398 710	10 398 710		
Personnel et comptes rattachés	1 953 960	1 953 960		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 243 146	1 243 146		
Etat et autres collectivités publiques :		-		
- Impôts sur les bénéfiques		-		
- T.V.A	907 635	907 635		
- Obligations cautionnées		-		
- Autres impôts et taxes	237 485	237 485		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 171 948	1 171 948		
Groupe et associés	22 128 986	22 128 986		
Autres dettes	5 442 018	5 442 018		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	121 337	121 337		
TOTAL GENERAL	88 337 672	48 080 267	26 428 055	13 829 350
Emprunts souscrits en cours d'exercice	17 220 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	4 300 607			
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

(1) Covenants financiers sur emprunts

En novembre 2021, BIOSYNEX a contracté un financement syndiqué d'un montant maximal de 109 M€ composé de plusieurs tranches :

- Un crédit renouvelable de 20 M€
- Un crédit confirmé de 34 M€
- Un crédit non confirmé de 55 M€

A fin décembre 2022, BIOSYNEX a tiré 26,2 M€ sur ce financement syndiqué qui comporte des covenants financiers susceptibles de générer une exigibilité anticipée.

Selon les termes du contrat, les deux covenants financiers suivant doivent être respectés :

- Le « Ratio de levier » désigne le rapport Dettes Financières Nettes sur EBITDA. Ce ratio doit être inférieur à 3,50. Il pourra cependant être compris entre 3,50 et 4,50 au cours de deux périodes de calcul si rapport entre les Dettes Financières Nettes et les Fonds Propres est inférieur à 0,85 à la Date de Calcul concernée.
- Le « Ratio de couverture du service de la dette » désigne le rapport Free Cash Flow sur Service de la Dette. Ce ratio doit être supérieur à 1,05. Il pourra cependant être inférieur à 1,05 au cours de deux périodes de calcul si la trésorerie nette est supérieure à 30 M€ à la date de calcul concernée.

Ces deux covenants sont respectés sur l'exercice 2022.

5.7.7 Frais d'établissement

(Articles R.123-195 et R.123-196 du Code de Commerce)

	Valeurs nettes	Taux d'Amortissement
Frais de constitution		
Frais de premier établissement		
Frais d'augmentation de capital	369 333	20%
TOTAL	369 333	20%

5.7.8 Frais de recherche appliquée et de développement

(Articles R.123-195 et R.123-196 du Code de Commerce)

Désignation	Valeurs brutes	Amortissement	Valeurs nettes	Durée d'amortissement
R & D (durée exprimée en mois)	2 285 800	1 469 398	816 402	24 mois
Autres frais de développement	1 212 914	339 688	873 226	60 mois
Total	3 498 714	1 809 086	1 689 628	

5.7.9 Fonds commercial

Éléments constitutifs du fonds commercial	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Montant des dépréciations
Achat clientèle internationale à Biosynex Gmbh	502 000			137 500
Achat clientèle domestique à Biosynex Gmbh	250 000			75 000
Achat clientèle Biosynex Gmbh	48 000			
Mali technique de fusion ALL DIAG			8 234 263	
Mali technique de fusion MAGNIEN			1 173 943	
Fonds de commerce FUMOUIZE	3 200 000			
Droits enregistrements FDC FUMOUIZE	155 310			
G & Associés - frais acq. FUMOUIZE	46 800			
Mali technique fusion DECTRA PHARM			8 275 636	
Fonds apportés suite fusion DECTRA PHARM			804 695	
Fonds divers			21 245	
Mali technique TUP HECOMED			232 035	
Mali fusion SR2B			158 901	
Frais acquisition SR2B	15 000			
Achat clientèle Agence MBG	12 172			
Achat clientèle MOURET	13 500			
Achat clientèle NEIGE	16 000			
Achat clientèle BRIOS V.	10 000			
Achat clientèle BRZOZKA	3 250			
Achat clientèle BRIOS J-C	30 000			
Achat clientèle RAVIER	28 000			
Achat clientèle POISSON	60 000			
Achat clientèle SYMBIOSE	36 000			
Achat clientèle ETC	10 000			
Achat clientèle MULTIPHARM	68 000			
Tellus - frais acq. VISIONMED	8 450			
Droits enregistrement FDC VISIONMED	208 120			
Fonds de commerce VISIONMED	4 350 000			
Achat clientèle BRIOS V.	17 000			
Achat clientèle BRIOS J.C.	52 000			
Achat clientèle ALPHADEL	59 000			
Achat clientèle AGENCE BK	12 500			
Achat clientèle VIDIS	4 457			
Fonds de commerce ENALEES	2 500 000			
Droits enregistrements FDC ENALEES	120 310			
Achat clientèle BILLAUD	6 500			
Achat clientèle HENDRYCKS	6 500			
Achat clientèle SCHUEREMANS	15 000			
Frais acquisition actions Primadiag	1 468			
Achat fonds de commerce Parakito				
Earn out Parakito	3 000 000			
Achat clientèle Vidis	20 257			
Achat clientèle Pg distribution	15 105			
Enalees Earn out	200 000			
Fonds de commerce Parakito	4 083 530			
TOTAL	19 184 229	-	18 900 718	212 500

5.7.10 Détail des produits et avoirs à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	N	N-1
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		
Créances rattachées à des participations		
Sur créances rattachées à des participations	-	-
Sur créances rattachés à des sociétés en participation	-	-
Sous total	-	-
Autres titres immobilisés		
Sur autres créances immobilisées	-	-
Sur titres immobilisés (droits de créance)	-	-
Sous total	-	-
Prêts		
Sur prêts	-	-
Sous total	-	-
Autres immobilisations financières		
Sur dépôts et cautionnements	-	-
Sur créances diverses	-	-
Sous total	-	-
CREANCES		
Créances clients et comptes rattachés		
Clients - Factures à établir	2 606 340	134 369
Clients - Intérêts courus	-	-
Sous total	2 606 340	134 369
Autres créances (dont avoirs à recevoir)		
Rabais, remises, ristournes à obtenir et autres avoirs non encore reçus	186 915	77 708
Sur personnel	-	-
Sur organismes sociaux	21 593	8 649
Sur état	349 677	-
Sur Associés, comptes courants	-	-
Sur Associés, opérations faites en commun et en GIE	-	-
Sur débiteurs et créditeurs divers	-	-
Sous total	558 185	86 357
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT		
Sur obligations, bons et valeurs assimilées	-	-
Sous total	-	-
DISPONIBILITES		
Sur banque	47 056	-
Sous total	47 056	-
TOTAL GENERAL	3 211 581	220 726

5.7.11 Détail des charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	N	N-1
Emprunts obligataires convertibles		
Sur emprunts obligataires convertibles	-	-
Sous total	-	-
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Sur autres emprunts obligatoires	-	-
Sur emprunts auprès des établissements de crédit	4 489	7 959
Sur banque	14 317	17 710
Sur concours bancaires courants	-	-
Sous total	18 806	25 669
Emprunts et dettes financières divers		
Sur dépôts et cautionnements reçus	-	-
Sur participation des salariés aux résultats	-	-
Sur emprunts et dettes assortis de conditions particulières	-	-
Sur autres emprunts et dettes assimilées	-	-
Sur dettes rattachés à des participations	-	-
Sur Associés, comptes courants	-	-
Sur Associés, opérations faites en commun et en GIE	-	-
Sous total	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Sur fournisseurs - factures non parvenues	4 784 468	3 259 529
Sur fournisseurs d'immobilisations	1 171 948	-
Sur fournisseurs - Intérêts courus	-	-
Sous total	5 956 416	3 259 529
Dettes fiscales et sociales		
Sur personnel - Charges à payer et produits à recevoir	-	-
Sur dettes provisionnées pour congés à payer	644 615	562 620
Sur dettes provisionnées pour participation des salariés aux résultats	782 817	2 106 305
Sur autres charges à payer	493 285	554 581
Sur organismes sociaux - Charges à payer et produits à recevoir	-	-
Sur charges sociales sur congés à payer	243 676	222 970
Sur autres charges à payer	186 462	641 041
Sur état- Charges à payer et produits à recevoir	-	-
Sur charges fiscales sur congés à payer	-	-
Sur charges à payer	186 627	715 412
Sous total	2 537 482	4 802 929
Autres dettes (dont avoirs à établir)		
Sur rabais, remises, ristournes à accorder et autres avoirs à établir	47 027	3 635 602
Sur débiteurs et créditeurs divers	-	-
Sous total	47 027	3 635 602
TOTAL GENERAL	8 559 731	11 723 729

5.7.12 Détail des charges et produits constatés d'avance

Répartition par secteur d'activité	Charges	Produits
Charges / produits d'exploitation	1 134 398	121 337
Charges / produits financiers		
Charges / produits exceptionnels		
TOTAL	1 134 398	121 337

5.7.13 Détail des charges et produits financiers

	N	N-1
Escomptes obtenus	218 263	275 468
Revenus des titres de participations	25 100 402	7 613 944
Produits financiers divers	1 066 996	57 839
Reprise prov risques et charges financières	219 995	
Reprise prov dépréciation VMP	-	-
Reprise prov immos financières	2 250 385	21 107
Total produits financiers	28 856 041	7 968 358
Intérêts sur emprunts	392 594	282 311
Intérêts bancaires	11 600	11 999
Intérêts sur créances et cc	-	-
Escomptes accordés	141 394	45 526
Autres charges financières	160 482	17 893
Dotations prov risques et charges financières	364 884	86 678
Dotations prov immos financières *	12 654 511	2 250 385
Total charges financières	13 725 465	2 694 793
TOTAL RESULTAT FINANCIER	15 130 576	5 273 565

*La dotation aux provisions sur les immobilisations financières correspond principalement aux provisions sur les titres de la société AVALUN (9,1 M€) et sur les titres de la société NOVACYT (3,6 M€).

5.7.14 Détail des charges et produits exceptionnels

Charges exceptionnelles

	N	N-1
Sur opérations de gestion		
Pénalités sur marchés (et débits payés sur achats et ventes)	17 251	34 439
Pénalités, amendes fiscales et pénales	3 707	425
Créances devenues irrécouvrables dans l'exercice	14 391	14 414
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	161 589	164 173
Charges sur exercices antérieurs (en cours d'exercice seulement)		
Sous-total	196 938	213 451
Sur opérations en capital		
Immobilisations incorporelles	-	29 571
Immobilisations corporelles	1 473	42 143
Sous-total	1 473	71 714
Sur opérations exceptionnelles		
Charges exceptionnelles diverses	-	86 916
Reprises sur provisions, transfert de charges		
Dotations aux provisions exceptionnelles	5 545 000	1 317 845
Dotations aux dépréciations exceptionnelles		-
Sous-total	5 545 000	1 317 845
Total charges exceptionnelles	5 743 411	1 689 925

Produits exceptionnels

	N	N-1
Sur opérations de gestion		
Autres produits exceptionnels	63 870	86 991
Produits sur exercices antérieurs (en cours d'exercice seulement)	101 015	16 329
Sous-total	164 885	103 320
Sur opérations en capital		
Immobilisations incorporelles	-	-
Immobilisations corporelles	3 000	40 847
Quote part des subventions investissements	-	305 712
Produits exceptionnels divers	1 400 000	-
Sous-total	1 403 000	346 559
Dotations aux amortissements et provisions		
Reprises sur provisions exceptionnelles	110 000	166 000
Total produits exceptionnels	1 677 884	615 879

TOTAL RESULTAT EXCEPTIONNEL	-	4 065 527	-	1 074 046
------------------------------------	---	-----------	---	-----------

5.7.15 Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	11 135 342	0,10 €
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice	32 300	0,10 €
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice	915 062	0,10 €
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	10 252 580	0,10 €

5.7.16 Ventilation du chiffre d'affaires net

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises	99 357 997
Ventes de produits finis	29 855 252
Prestations de services	9 386 757
TOTAL	138 600 006
Répartition par marché géographique	Montant
France	118 834 298
Etranger	19 765 708
TOTAL	138 600 006

5.7.17 Crédit-bail mobilier

	Installations, matériel et outillages
Valeur d'origine	3 021 900
Amortissements :	
- Cumuls exercices antérieurs	836 389
- Dotations de l'exercice	505 062
TOTAL	1 680 449
Redevances payées :	
- Cumuls exercices antérieurs	1 319 834
- Exercice	693 409
TOTAL	2 013 243
Redevances restant à payer :	
- à 1 an au +	680 380
- à + d'1 an et 5 au +	491 495
- à + de 5 ans	0
TOTAL	1 171 875
Valeur résiduelle :	
- à - d'1 an	588
- à 1 an au +	
- à + d'1 an et 5 au +	24 613
- à + de 5 ans	0
TOTAL	25 202
Montant pris en charge dans l'exercice	704 735

5.7.18 Engagements financiers

Engagements donnés	Montant
Lignes du contrat syndiqué non tirées	82 780 000
Effets escomptés non échus	-
Engagement auprès du factor	3 010 261
Avals et cautions	-
Engagements de crédit-bail mobilier	704 735
Engagements de crédit-bail immobilier	-
Autres engagements donnés :	
Nantissement sur fonds de commerce au profit de la BPALC pour la somme de 1.000.000€ à l'origine	323 503
Nantissement des titres AVALUN au profit de BPALC, Caisse d'épargne, CIC, KOLB, LCL et Banque Postale	11 368 239
Nantissement Pari Passu sur le fonds de commerce 1er rang au profit de BPALC et CIC pour la somme de 6.000.000€ à l'origine	3 924 941
Nantissement sur fonds de commerce au profit de la Société Générale pour la somme de 1.500.000€ à l'origine	991 752
Nantissement sur fonds de commerce au profit de la Caisse d'épargne pour la somme de 1.000.000€ à l'origine	455 261
Nantissement Enalees	-
Nantissement sur les titres Bhr au profit de BPALC, Caisse d'épargne, CIC, KOLB, LCL et Banque Postale	2 100 000
Nantissement sur les titres Doc2u au profit de BPALC, Caisse d'épargne, CIC, KOLB, LCL et Banque Postale	570 000
Nantissement sur les titres Biosynex Pharma Benelux / propriété intellectuelle Parakito au profit de BPALC, Caisse d'épargne, CIC, KOLB, LCL et Banque Postale	9 600 000
Nantissement sur les titres Bigix au profit de BPALC, Caisse d'épargne, CIC, KOLB, LCL et Banque Postale	2 099 500
Option pour le rachat (put) du solde des titres Bhr	NC
Option pour le rachat (put) du solde des titres Biosynex Nordic	NC
Garantie à première demande en faveur de Temsys (ALD)	75 000
Change à terme selon détail annexé	
TOTAL	118 003 191
Dont concernant :	
- les dirigeants	
- les filiales	
- les participations	
- les autres entreprises liées	
Dont engagements assortis de sûretés réelles	31 433 195
Engagements reçus	Montant
Avals, cautions et garanties	
Autres engagements reçus :	
Garantie de la BPI sur emprunt CIC de 2.500.000€ sur 7 ans 30% de 2.500.000€	750 000
Caution de la société ALA FINANCIERE sur emprunt BANQUE POSTALE sur 5 ans	194 123
Caution de la BPI sur emprunt BANQUE POSTALE sur 5 ans	83 195
BPI 65% sur emprunts prospections	1 170 000
FNPI + FEI sur emprunt BPI 1.500K€	1 020 000
Fonds de garantie 50% sur emprunt BPI 3.000K€	1 050 000
Garanties de passif sur les acquisitions des actifs Enalees, et des titres Bhr, Bigix, Doc2u et Biosynex Nordic	NC
Change à terme selon détail annexé	
TOTAL	4 267 318
Dont concernant :	
- les dirigeants	
- les filiales	
- les participations	
- les autres entreprises liées	
Dont engagements assortis de sûretés réelles	
Engagements réciproques	Montant
TOTAL	-

Autres engagements reçus : change à terme pour 1 280K\$ avec pour contrevaieur 1 109 K€ selon le tableau ci-dessous :

change à terme pour 1 M\$ avec pour contrevaieur 0,8 M€ selon le tableau ci-dessous :

Banques	Montants \$	Valeur €
BNP	\$0,00	0,00 €
BP	\$0,00	0,00 €
CIC	\$1 280 000,00	1 109 393,25 €
MONEX	\$0,00	0,00 €
TOTAL	\$1 280 000,00	1 109 393,25 €

Contrat d'affacturage : depuis 2017, la société a signé un contrat d'affacturage avec CIC Est avec une convention de mandat d'encaissement et recouvrement pour le compte de CMC-CIC-Factor sur les créances transférées par voie de cession de créances selon un mécanisme de transmission de fichier appelé « cession de balance ». Au 31 décembre 2021, le montant cédé et reclassé en diminution du poste client ressort à 4 687 674 euros. Le détail des postes impactés au 31 décembre 2022 est le suivant :

Détail Factor	31/12/2022	31/12/2021	Classement	Etats financiers
FONDS DE GARANTIE FACTOR	991 456,86	1 608 412,60	275001	Actif immobilisé
AFFACTURAGE	- 4 687 674,10	- 14 790 190,00	411002	Actif clients
CCV - FACTOR	-		467001	Actif clients
REB-FACTOR	685 956,74	1 147 250,78	467007	Actif clients
Total engagement Factor	- 3 010 260,50	- 12 034 526,62		

5.7.19 Dettes garanties par des suretés réelles

(Articles R.123-195 et R.123-196 du Code de Commerce)

	Montant garanti 2022	Montant garanti 2021
Nantissement sur fonds de commerce au profit de la BPALC pour la somme de 1.000.000€ à l'origine	323 503	467 812
Nantissement Pari Passu sur le fonds de commerce 1er rang au profit de BPALC et CIC pour la somme de 6.000.000€ à l'origine.	3 924 941	4 770 362
Nantissement sur fonds de commerce au profit de la SOCIETE GENERALE pour la somme de 1.500.000€ à l'origine	991 752	1 219 050
Nantissement sur fonds de commerce au profit de la CAISSE D EPARGNE pour la somme de 1.000.000€ à l'origine	455 261	654 822
Nantissement des titres AVALUN au profit de BPALC, Caisse d'Épargne, CIC, KOLB, CL et Banque Postale	11 368 239	11 368 239
Nantissement sur les titres Bigix au profit de la Caisse d'épargne	2 099 500	-
Garantie à première demande en faveur ed Temsys (Ald)	75 000	
TOTAL	19 238 196	18 480 285

5.7.20 Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

(Articles R.123-195 et R.123-196 du Code de Commerce)

Accroissements de la dette future d'impôts	Montant
ACCROISSEMENTS	
Provisions règlementées :	
- Amortissements dérogatoires	
- Provision pour hausse des prix	
- Provision pour fluctuation des cours	
Autres :	
TOTAL	

Allègements de la dette future d'impôts	
ALLEGEMENTS	
Provisions non déductibles l'année de comptabilisation :	
Participation des salariés	782 817
Organic	186 205
Ecart de conversion passif	280 231
Autres :	
TOTAL	1 249 253

Nature des différences temporaires	
Amortissements réputés différés	
Déficits reportables	
Moins-values à long terme	

5.7.21 Rémunération des dirigeants

(Articles R.123-195 et R.123-196 du Code de Commerce)

REMUNERATIONS ALLOUEES AUX MEMBRES	Montant
- des organes d'administration (jetons de présence)	30.000 €
- des organes de direction	
- des organes de surveillance	
TOTAL	30.000 €

Aucune information n'est communiquée sur la rémunération de la Direction dans la mesure où cela reviendrait à donner une information individuelle.

5.7.22 Effectif moyen

	Personnel salariés N	Personnel salariés N-1
Effectifs	272	228
TOTAL	272	228

Commentaires : Cet effectif comprend les apprentis, au nombre de 9.

5.7.23 Liste des filiales et participations

Les données relatives aux sociétés dont les états financiers sont tenus dans une devise différente de l'euro ont été converties au taux de clôture de la période pour les éléments de bilan et au taux moyen de la période pour les éléments du compte de résultat. Les éléments présentés dans ce tableau sont en milliers.

Sociétés	Devises	Capital en milliers de devises	Capitaux propres autres que le capital en milliers de devises	Capital en milliers d'euros	Capitaux propres autres que le capital en milliers d'euros	Quote-part du capital détenu (en %)	Valeur comptable des titres détenus brute en milliers d'euros	Valeur comptable des titres détenus nette en milliers d'euros
Filiales (plus de 50%)								
Biosynex Deutschland GmbH *	EUR	31	NC	31	NC	100%	3 431	-
Biosynex Swiss SA	EUR	89	34 742	89	34 742	100%	89	89
Biosynex Pharma Benelux Srl	EUR	3 500	-	3 500	-	100%	3 500	3 500
Biosynex Pharma SAS	EUR	10	-	10	-	100%	10	10
BHR Pharmaceuticals Ltd	GBP	38	-92	43	-104	75%	1 969	1 969
Bigix Pharma Srl	EUR	10	426	10	426	100%	2 100	2 100
Avalun SAS	EUR	143	-2 779	143	-2 779	100%	11 500	2 400
Doc2u SAS	EUR	286	-349	286	-349	100%	1 700	1 700
Medkoncept A/S	DKK	400	-282	54	-38	75%	711	711
Participations (entre 10 et 50%)								
ProciseDx Inc	USD	29 323	-19 505	27 397	18 224	42,70%	12 118	12 118
Primadiag SAS	EUR	758	292	758	292	23,24%	1 468	1 468
Theradiag SA **	EUR	13 249	-4 791	13 249	-4 791	47,31%	11 591	11 591
Autres participations								
N/A								

Sociétés	Devises	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés en milliers d'euros	Montant des cautions et avals donnés par la société en milliers d'euros	Résultat du dernier exercice clos en milliers de devises	Chiffre d'affaire HT du dernier exercice clos en milliers de devises	Dividendes en milliers d'euros encaissés par la société au cours de l'exercice
Filiales (plus de 50%)						
Biosynex Deutschland GmbH *	EUR	-	-	NC	0	-
Biosynex Swiss SA	EUR	-22 129	-	17 782	95 123	25 100
Biosynex Pharma Benelux Srl	EUR	-	-	356	1 152	-
Biosynex Pharma SAS	EUR	-	-	0	0	-
BHR Pharmaceuticals Ltd	GBP	401	-	-259	3 391	-
Bigix Pharma Srl	EUR	-	-	-169	2 134	-
Avalun SAS	EUR	5 867	-	-2 660	1 016	-
Doc2u SAS	EUR	503	-	-345	9	-
Medkoncept A/S	DKK	400	-	41 803	52 128	-
Participations (entre 10 et 50%)						
ProciseDx Inc	USD	-	-	-6 615	810	-
Primadiag SAS	EUR	1 217	-	-5	1 004	-
Theradiag SA **	EUR	-	-	-488	12 205	-
Autres participations						
N/A						

* Biosynex Deutschland GmbH est en cours de liquidation

** Au 19 avril 2023, le pourcentage de détention est 72,23%

5.7.24 Variation des capitaux propres

	N	N-1
Capitaux propres N-1 après résultat et avant AGO	131 833 245	59 322 704
- Distributions		
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice	131 833 245	59 322 704
Variations du capital social	-	-
Variations des primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	-	-
Variations des subventions d'investissement et des provisions réglementées	-	-
Variations des autres postes	-	-
Apports reçus avec effet rétroactif à l'ouverture de l'exercice		
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	131 833 245	59 322 704
Variations du capital social	- 88 276	198 136
Variations du compte de l'exploitant	-	-
Variations des primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	- 21 677 843	19 375 505
Variations des écarts de réévaluation	-	-
Variations des réserves légales, statutaires, contractuelles et autres	16 583	69 355
Variations des réserves réglementées	-	-
Variations du report à nouveau	34 481 672	26 823 309
Variations des subventions d'investissement et des provisions règlementées	-	-
- Affectation du résultat N-1 en capitaux propres (hors distribution)	- 54 942 045	- 28 759 098
Variation en cours d'exercice	- 42 209 909	17 568 497
Capitaux propres à la clôture de l'exercice avant résultat	89 623 336	76 891 201
Résultat de l'exercice	30 841 051	54 942 045
Capitaux propres à la clôture de l'exercice après résultat et avant assemblée annuelle	120 464 387	131 833 245

Le capital social est composé de 10 252 580 actions d'un nominal de 0,10 Euros, dont 3 662 103 actions bénéficient d'un droit de vote double.

5.7.25 Détail des capitaux propres au 31/12/2022 :

Libellé	EXERCICE	EXERCICE
	2022	2021
Capital	1 025 258	1 113 534
Prime d'émission	6 142 974	27 820 817
Prime de fusion	15 610 458	15 610 458
Boni de fusion	103 820	103 820
Bons de souscription d'actions	3 738 725	3 738 725
Réserve légale	111 353	91 540
Autres réserves	1 582 230	1 585 460
Report Nouveau (Créditeur)	61 308 518	26 826 846
Report Nouveau (Débiteur)	-	-
Résultat	30 841 051	54 942 045
Amortissement dérogatoire		
TOTAL	120 464 387	131 833 245

5.7.26 Parties liées

Conventions conclues avec des parties liées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022 :

Avec Primadiag SAS

Le 19 avril 2022, BIOSYNEX et PRIMADIAG, société détenue à hauteur de 23,24% par BIOSYNEX, ont conclu une convention de compte courant d'associé pour un montant total de 400.000 euros. Les soldes créditeurs seront productifs d'intérêts au taux de 5% l'an. Cette convention a été autorisée par le Conseil d'administration *a posteriori* lors de sa réunion en date du 12 mai 2022. Les intérêts au titre de l'exercice 2022 s'élèvent à 3.726 €.

Avec Elie Fraenckel

Lors de sa réunion en date du 28 juin 2022, le Conseil d'administration a autorisé la conclusion d'un contrat de prestations de service avec Monsieur Elie Fraenckel, administrateur de la Société, afin que celui-ci accompagne le Groupe dans l'organisation quotidienne en matière financière, sociale et juridique et accompagne la Société lors d'opérations de croissance externe ou de restructuration menées par la Société. Les honoraires au titre de l'exercice 2022 s'élèvent à 29.687 €.

Avec ProciseDx Inc

Lors de sa réunion en date du 21 septembre 2022, le Conseil d'administration a autorisé la conclusion de plusieurs conventions entre la Société et ProciseDx, sa filiale détenue à 37,17% :

- une convention de prêt par laquelle la Société a prêté un montant de 2.001.000 de dollars américains à ProciseDx pour une durée expirant au plus tard le 31 décembre 2025, sous réserve de l'absence de cas de remboursements anticipés notamment en cas de conclusion de l'Accord de Licence et de Commercialisation (tel que défini ci-dessous), avec un taux d'intérêt de 5% par an. Ce prêt a été intégralement remboursé le 14 octobre 2022.
- un accord de licence et de commercialisation permettant à la Société d'obtenir certains droits exclusifs sur la fabrication, la commercialisation et le développement de produits de ProciseDx sur le territoire suivant : le monde entier à l'exception des Etats-Unis, du Canada, de la Chine et du Japon (les « **Pays Exclus** »). La licence est exclusive pour certains domaines d'applications (diagnostic des soins primaires ; diagnostic des établissements de soins d'urgence ; diagnostic des données obstétricales et néonatales ; diagnostic de la gastroentérologie point of care, etc.) et non-exclusive pour tous les autres. Cet accord de licence a été conclu moyennant la somme de 5.000.000 de dollars américains à payer par BIOSYNEX selon un échéancier défini dans l'Accord de Licence et de Commercialisation et des royalties. Cet accord organise également les droits de propriété intellectuelle concernant les produits licenciés, commercialisés et développés (l'« **Accord de Licence et de Commercialisation** »).
- un contrat de distribution par lequel ProciseDx fabrique et fournit certains produits et pièces en attendant la transition complète de la fabrication des produits à BIOSYNEX sur le territoire concerné au titre de la conclusion de l'Accord de Licence et de Commercialisation. Chaque produit fabriqué par ProciseDx donne lieu à un paiement par BIOSYNEX selon des modalités définies dans le contrat (le « **Contrat de Distribution** »).

Lors de sa réunion en date du 20 octobre 2022, le Conseil d'administration a autorisé *a posteriori* la conversion anticipée des *convertible promissory notes* ce qui a abouti à la conclusion d'un *Note Conversion Agreement* en date du 14 octobre 2022, permettant à la Société de convertir ses obligations en 17.581.588 actions de la société ProciseDx, portant ainsi sa participation au capital de ProciseDx de 37,17% à 42,70%. Le Conseil a retenu que la conclusion de ce *Note Conversion Agreement* était dans l'intérêt de la Société dans la mesure où il permet à la Société d'augmenter sa participation au sein de la société ProciseDx.

Avec Pregnomic SAS

Conclusion d'un contrat de fourniture d'anticorps et de protéines avec la société Pregnomic SAS, dont Thierry Paper et ALA FINANCIERE, administrateurs de la Société sont actionnaires et dont AXODEV et AJT FINANCIERE, sociétés respectivement détenues par Thierry Paper et Thomas Lamy, administrateurs de la Société, sont également actionnaires. Les achats au titre de l'exercice 2022 s'élèvent à 10.602 €.